

L'association ALIS, située à Bastia,

A pour mission principale d'œuvrer dans l'accompagnement social et l'insertion par le logement des publics précaires et vulnérables.

L'intervention sociale en commissariat et en gendarmerie s'inscrit dans le cadre de la politique publique de prévention de la délinquance, de lutte contre la récidive, de prévention et de lutte contre les violences intrafamiliales faites aux femmes, et de l'aide aux victimes et aux personnes en difficulté. Il s'agit d'un dispositif d'action sociale qui se distingue de l'aide aux victimes pour laquelle il vient en complémentarité.

RECRUTE

1 Intervenant-e Social-e en Gendarmerie et commissariat

A BASTIA- CDI, 1 ETP

Au plus tôt

Lieux d'intervention :

- Commissariat de Bastia (Haute-Corse=
- Groupement de gendarmerie départemental dont le siège est situé à Bastia : 9, avenue Paul Giacobbi

L'intervenant social peut être amené à se déplacer sur l'ensemble du département.

Formation et expériences requises:

- Formation niveau 3 : Diplôme de travail social délivré par l'État (ASS/ES/CESF) avec expérience professionnelle de 3 à 5 ans minimum, prioritairement dans les secteurs de l'insertion, de la protection de l'enfance et de la prévention ;
- Excellente connaissance des partenaires de la sécurité et de la prévention de la délinquance ainsi que des partenaires sociaux (connaissance de leurs compétences respectives et des dispositifs de droit commun) et aptitudes relationnelles ;
- Formations complémentaires dans les champs juridiques, de la victimologie, de la criminologie et/ou de la médiation, appréciées (niveau 1 à 2) ;
- Adaptabilité, disponibilité, autonomie, rigueur, discrétion, capacité d'écoute, d'évaluation et d'analyse, pratique de la relation d'aide et techniques d'entretien, gestion des situations de crise et/ou d'urgence, travail en équipe et en partenariat (niveau 3 et 4) ;
- Sensibilisation aux compétences et missions policières et de gendarmerie.

Connaissances et savoir-faire techniques

- Connaître les dispositifs sociaux de droit commun et des structures associatives ou autres locales (fortement conseillé) ;
- Maîtriser l'outil informatique : niveau 2 au minimum (fortement conseillé) ;
- Disposer d'une expérience territoriale (appréciable) ;
- Connaître le droit public et les collectivités territoriales (appréciable) ;

Missions :

- Accueil et écoute active en évaluant la nature des besoins sociaux révélée dans le cadre de l'activité des forces de l'ordre ;
- Intervention sociale de proximité selon la situation de crise, voire d'urgence ;
- Participation au repérage précoce des situations de détresse sociale, en particulier en matière de violences intra familiales afin de prévenir une éventuelle dégradation ;
- Informations et orientations spécifiques vers les services sociaux de secteur spécialisés et/ou les services de droit commun ;
- Facilitation du dialogue inter-institutionnel entre les services de sécurité publique et la sphère socio-médico-éducative ;
- Contribution à l'observatoire national du dispositif en complétant régulièrement la grille statistique du ministère de l'Intérieur et en rédigeant un rapport d'activité annuel (et/ou trimestriel).
- Accueil physique et téléphonique des victimes et des mis en causes au commissariat de police ou dans les unités de gendarmerie nationale. Ceci nécessite la mise à disposition d'un bureau, équipé, spécialement affecté à cette mission qui garantira la confidentialité des échanges pour remplir la dite mission. Des visites à domicile pourront être exceptionnellement effectuées sous réserve des conditions de sécurité (informations des services de sécurité et accord de l'employeur) ;
- L'ISCG est placé sous l'autorité fonctionnelle du DDSP et du commandant de groupement de la gendarmerie de la Haute-Corse et du commandant en second (ou d'un officier adjoint par délégation)
- Accueil des personnes majeures et mineures en difficultés sociales, victimes (pour ce qui concerne le secteur « gendarmerie », en interaction directe avec les militaires de la maison de protection des familles (MPF) du groupement de gendarmerie de la Haute-Corse à Bastia) ;
- Travail en étroite collaboration avec les services de police et de gendarmerie sur la base des orientations, des informations recueillies dans le respect des obligations légales et de la déontologie de chacun ;
- Partenariat avec l'ensemble des acteurs des champs médico-sociaux éducatifs du territoire couvert par l'ISCG ;
- Participation aux différentes instances techniques organisées par le réseau local pour lesquelles l'expertise de l'ISCG présenterait une plus-value ;
- L'ISCG s'informe en permanence des évolutions des politiques sociales, administratives et juridiques en lien avec son activité. Il s'inscrit dans une dynamique de formation continue et participe activement au réseau national impulsé par l'ANISCG.
- Permis B obligatoire et voiture

Durée attendue sur le poste :

Durée fixée à 3 ans

Rémunération : 2027 € brut sur 13 mois

Adresser votre candidature et votre CV, à :

Association ALIS

socialogement@gmail.com